

Le "PROGRES DU GOLFE" est répandu et compte une foule de lecteurs dans toutes les paroisses du très vaste diocèse de Rimouski qui comprend 5 comtés : Rimouski, Matane, Gaspé, Bonaventure et Temiscouata moins Fraserville... et dont la population, d'après le dernier recensement officiel est de 144,257 habitants. Le "PROGRES DU GOLFE" est le seul journal publié dans cette partie du pays canadien et l'un de ceux que nos familles suivent avec la plus grande attention. Les hommes d'affaires les plus habiles reconnaissent en lui un puissant médium de publicité et l'utilisent à leur profit en annonçant dans ces colonnes.

Le Progrès du Golfe

DIRECTEUR: EUDORE COUTURE

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN!

AVIS
Pour ce qui concerne les abonnements et les annonces, les changements d'adresse et les envois d'argent, on doit s'adresser au bureau de M. SERAPHIN VACHON, administrateur du Progrès du Golfe.
PRIN DE L'ABONNEMENT
Au Canada\$1.00
A l'étranger\$1.50
Les articles et nouvelles doivent être adressés à la REDACTION du "Progrès" et lui parvenir au plus tard le mercredi pour être publiés dans la semaine de leur envoi.
TARIF DES ANNONCES
La ligne, mesure 8 pts, 1ère insertion, 15 cts.
La ligne, mesure 8 pts, insertion subséquente, 10 cts.

Que deviendra la Terre-Sainte ?

(second article)

Le résultat le plus clair du protectorat officiel de la France en Orient fut non seulement d'améliorer la situation des chrétiens de Palestine, mais encore et surtout d'implanter la civilisation française en Syrie.

Les avantages que donnait à la France sa position officielle de protectrice ne furent pas ignorés des politiques intelligents que furent les rois français.

Les agents de la France en Syrie favorisèrent l'établissement des missionnaires de leur nationalité. Et comme le zèle de ces apôtres n'a jamais laissé d'être accompagné d'un patriotisme véritablement actif, il s'en suivit bientôt que les chrétiens d'Orient considèrent la France comme une mère-patrie. L'attachement historique des Syriens à la France n'a pas eu d'autres causes que cette action des missionnaires français favorisés et soutenus, dans leur oeuvre évangélique et civilisatrice, par leurs gouvernements de jadis.

Les Français d'il y a soixante ans n'étaient pas seuls d'ailleurs à reconnaître les avantages politiques et nationaux du protectorat.

Bien avant 1840, date où s'ouvrit pour tout de bon la grande crise de la question d'Orient, les Russes, lançant leur mouvement panslaviste, utilisaient cette institution du "protectorat" pour étendre leur influence. En homme d'Etat averti, la "grande" Catherine après avoir battu le sultan Sélim III le forçait, entre autres choses, à lui accorder la protection des chrétiens grecs de Moldavie et de Valachie (la Roumanie actuelle). Cela se passait en 1792; ce n'est donc pas d'hier que la Russie a compris les avantages de la politique des anciens rois français.

Or les ambitions russes visaient plus loin que les Balkans. L'Asie Mineure attirait depuis longtemps l'impérialisme moscovite. Les grecs schismatiques, au commencement du dix-neuvième siècle, étaient déjà soutenus par l'argent et la diplomatie russes. Aussi quand, en 1851, les moines grecs, se sentant appuyés par le tsar, crurent bon d'enlever neuf des sanctuaires réservés aux catholiques à Bethléhem et à Jérusalem, les protestations françaises se butèrent aux prétentions russes. Le tsar déclama, en réplique, le protectorat officiel des sujets orthodoxes de la Turquie, dont le nombre était d'environ onze millions. Le sultan, soutenu de son côté par la France, et par l'Angleterre, elle-même inquiète des menées russes, refusa la demande du Tsar Nicolas. Ce dernier envahit le territoire turc et ce fut alors... la guerre de Crimée. Oui, la guerre de Crimée, dont les principaux résultats furent, notons-le bien, d'enlever aux Russes tout protectorat sur les provinces d'Asie mineures et surtout de confirmer le protectorat séculaire de la France sur les catholiques d'Orient, sans que la Russie pût prétendre dorénavant à protéger les orthodoxes. Ce sont là des faits qui s'oublient, mais qu'il est urgent de remettre en lumière, et à l'heure où le sort de la Palestine est à la veille de se décider.

Les Russes, cela va sans dire, n'ont pas renoncé le moins du monde à remettre le nez dans les affaires de Palestine, surtout depuis que la France, en ruinant les Congrégations, s'est privée volontairement des meilleurs agents qu'elle pouvait avoir en Syrie.

Il n'est pas nécessaire d'être allé à Jérusalem pour connaître les menées occultes de ces orthodoxes grecs et russes. Il n'est pas de désordres au Saint-Sépulchre qui n'aient pour principaux metteurs-en-scène les popes moscovites. Ces derniers se sentent maîtres de la situation; le plus grand nombre des pèlerins de Terre-Sainte vient de la "Sainte" Russie, et Dieu sait si leur foi naïve se laisse doubler facilement du fanatisme de race le plus hardi. Mais je laisse à tel de mes lecteurs,

plus renseigné que moi, de mettre les points sur les i et de compléter l'esquisse que je viens de tracer de l'invasion russe en Syrie.

Voilà donc la situation! D'une part, les Russes, médusés par l'espoir de prendre bientôt possession de la Terre-Promise. D'autre part, en face de la vague qui monte, RIEN ni PERSONNE...

Et pourtant, si la France voulait!... (à suivre)

Lucius.

Le Pont de Québec

De mes yeux, vu...

Le pont de Québec, que le génie humain pensait, avec une fière assurance, compléter et terminer dans la journée de lundi dernier, n'est pas plus avancé aujourd'hui que lorsque nous écrivions vendredi passé: "L'entreprise réussira-t-elle? C'est là un secret qui nous sera dévoilé dans un avenir prochain. On le saura lundi."

Hélas! on savait déjà lundi midi dans tous les coins du pays, je devrais dire d'un bout à l'autre de l'univers, que l'audacieuse tentative, renouvelée, de relier l'une à l'autre les rives du grand fleuve en suspendant au-dessus de ses flots, à 150 pieds dans les airs, un pont énorme et gigantesque, était une seconde fois une affaire manquée, paralysée par une nouvelle et effroyable catastrophe dont le sinistre avènement venait de coïncider avec la vie à de nombreux et héroïques ouvriers, et la perte matérielle d'un gros million de dollars aux actionnaires de la puissante Compagnie qui s'en était chargée.

L'homme propose, Dieu dispose. Le succès absolu de la superbe entreprise paraissait déjà assuré depuis quelques heures. Dès l'aurore, ou plutôt dès l'aube du jour, une flotte de vaisseaux du gouvernement canadien, quittant les quais de Québec chargés de passagers, se dirigeait lentement et majestueusement sur le fleuve vers le site du pont de Québec, à la suite de la pièce colossale qu'il s'agissait de placer aux extrémités des travées latérales qui, les bras tendus au-dessus des flots, semblaient attendre solennellement la venue de l'arche triomphale qui devait les unir et les renforcer indéfectiblement.

Dans le même temps, une multitude d'autres vaisseaux de toutes dimensions apparaissaient sur les vagues et venaient se joindre à cet imposant cortège, cependant que l'on pouvait distinguer dans la pénombre des foules humaines entassées sur les rives on accrochées aux falaises des falaises.

Tout ce monde était là attiré, entraîné par le désir de ne pas manquer l'un des plus grands et des plus mystérieux spectacles qui devait se dérouler sous ses yeux en ce jour plein de redoutable inconnu. Voir se terminer l'oeuvre extraordinaire et quasi-féérique du pont de Québec! C'était là un événement sans précédent dans l'histoire canadienne. De tous les points du pays, on était accouru avec empressement, et tous ces spectateurs, québécois ou étrangers, se faisaient d'avance une fête d'y pouvoir participer par leur présence et leurs acclamations. Aussi bien, quand l'immense structure de fer et d'acier fut amenée sur ses pontons flottants jusqu'à l'endroit où l'on s'appretait à la hisser à une altitude de 150 pieds entre les bras cantilevers qui se tendaient vers elle; quand ingénieurs et ouvriers eurent réussi à fixer par des noeuds de fer les coins de l'arche aux quatre échelles balancées dont elle devait faire l'ascension pour atteindre sa place véritable et définitive, il n'y eut pas, au sein de cette multitude de 125,000 personnes, que des applaudissements et des cris de joie; ce fut une exaltation poussée jusqu'au délire, et cet enthousiasme indescriptible de la foule ivre de la joie de voir

s'accomplir sous ses yeux l'une des plus grandes merveilles de la science et du génie se maintint pendant près d'un quart d'heure, entretenu, soutenu, excité par les cris déchirants et enlevants des sirènes de nos navires, les rugissements des criards, les hurlements des sifflets, le plus étrange et le plus éblouissant concert que peu de personnes pouvaient se vanter d'avoir auparavant entendu.

Tous le monde criait son allégresse, applaudissait des mains et des pieds, trépanant de bonheur et d'enchantement.

On saluait déjà la naissance étonnante du Pont de Québec.

Quelques instants après, la marée baissant, on dut retirer les pontons qui flottaient encore sous l'arche, laquelle demeura, sur le seul appui des quatre chaînes auxquelles on l'avait fixée, "accrochée" comme on disait, suspendue dans l'espace, entre le ciel et la mer.

Cette seconde phase de la passionnante opération fut considérée comme un second exploit, encore plus saisissant que le premier, et la même scène de délirant enthousiasme se renouvela.

Il n'y avait plus de doute sur le succès complet et final. Encore quelques heures d'attente. L'arche devait monter lentement de chaînon en chaînon jusqu'au sommet.

On verrait bientôt à quelques milles de Québec, le plus grand pont suspendu de l'univers, la huitième merveille du monde. On pouvait donc s'en retourner en ville pour aller annoncer la grande et heureuse nouvelle à ceux que l'âge ou la maladie avait empêchés de se porter, avec tout le peuple, sur le théâtre où s'accomplissait ce grandiose événement. Et l'on reviendrait quelques heures plus tard pour contempler l'oeuvre triomphale du génie de l'homme, visible à tous les yeux.

Les navires un à un se retirèrent pour se diriger vers les quais de la cité. Le "Druid", à bord duquel je me trouvais avec deux de mes concitoyens, et qui portait, avec des personnages officiels, l'armée des journalistes, fut le premier à virer de bord et à s'en retourner à Québec.

Qu'il me soit permis d'ouvrir ici une parenthèse pour exprimer ma gratitude la plus vive et la plus sincère au président et aux membres de la Presse associée de Québec et les remercie de l'accueil fraternel et hospitalier qu'ils nous firent, à mes compagnons et à moi, en s'empressant de nous admettre à bord du navire le "Druid", que le gouvernement avait mis à leur service en cette circonstance. Si j'ai pu fort à mon aise être témoin de tout ce qui s'est passé depuis le départ de l'arche de son abri de Sillery jusqu'à son point de destination, depuis le moment où elle demeura suspendue à ses chaînes jusqu'à son effondrement dans les eaux du fleuve, il me faut avouer que je le dois en grande partie à mes amis et confrères de la Presse associée de Québec qui me ménagèrent gracieusement l'accès sur le "Druid", l'un des rares steamers qui se trouvaient près du pont lorsque se produisit l'épouvantable catastrophe que l'on connaît tous.

Le "Druid" ayant accosté à son quai de Québec, la plupart des passagers, y compris les journalistes, es hâtèrent de débarquer.

Comme il en restait cependant un certain nombre qui manifestaient le désir de retourner au pont immédiatement, quelques-uns d'entre eux-là obtinrent du capitaine que le "Druid" s'y rendit de nouveau.

Je fus un des rares passagers qui demeurèrent à bord du "Druid". Chemin faisant, nous rencontrâmes un grand nombre de vaisseaux s'acheminant vers Québec, entr'autres le "Lady Evelyn", qui, à cause de la qualité des personnages qu'il avait à son bord, était considéré comme l'un des plus importants et des plus imposants entre tous les navires qui stationnèrent près du pont dans la matinée du 11 septembre. En arrivant, nous remarquâmes que l'immense foule qui courrait les rives et les falaises lors de l'arrivée de l'arche s'était dispersée et avait aux trois quarts travaillé du montage de la travée étaient si

lents et offraient momentanément si peu d'intérêt aux yeux des spectateurs que ceux-ci étaient partis, quittes à revenir plus tard, dans la journée.

Quand le "Druid" arriva à proximité du pont, notre premier soin fut instinctivement d'examiner attentivement s'il y avait eu progrès dans l'ascension de la travée, depuis notre départ. Pour ma part, les yeux dans ma lunette d'approche—une excellente lorgnette dont m'avait gracieusement prêté mon concitoyen, l'opticien Martin,—j'observais depuis quelques minutes ce qui se passait à l'endroit de la travée, tâchant de découvrir quelque chose de précis dans les opérations, quand soudain je crus, comme dans une vision stupéfiante, voir tressaillir la travée suspendue.

Aussi rapidement qu'un éclair, je vis alors l'angle sud-ouest de l'arche, c'est-à-dire du côté de Lévis-Montréal, fléchir, et toute la masse s'affaissa immédiatement, avec un bruit de violente détonation, dans les eaux du fleuve. Cette chute effroyable ne fut accompagnée d'aucun cri venant des ouvriers qui travaillaient au pont ou des témoins oculaires de ce navrant spectacle. Mais de toutes les poitrines jaillit comme un râlement de désespoir et d'horreur, bientôt suivi d'une vive agitation sur les bateaux et sur les rives. "Sauvez ces pauvres malheureux! Mon Dieu, sauvez-les!" Voilà les seules exclamations que j'ai retenues de celles qui parvinrent à mes oreilles en ce pénible moment.

A l'endroit où la travée venait de sombrer, la mer était redevenue calme et brillait sous les vifs rayons du soleil d'or qui illuminait cette scène douloureuse. Quelques débris flottaient ici et là au gré du courant, et à la surface on voyait se débattre quelques malheureuses victimes qui surnageaient en faisant de suprêmes efforts pour s'accrocher aux débris et échapper à la mort. Quelques-uns furent secourus à temps par des chaloupiers qui les retirèrent de l'onde et les rendirent à la vie.

La nouvelle de la catastrophe se répandit à Québec comme une traînée de poudre. A notre retour dans la Capitale, tout le monde était déjà au courant de l'affreux sinistre.

La plus vive tristesse avait succédé à l'allégresse qui régnait depuis le matin dans les rues de Québec, et tous les visages portaient l'empreinte d'un sombre chagrin. Le soir, dans les rues froides et mornes, comme dans les foyers silencieux et tristes, les visiteurs avaient l'impression de se trouver en des lieux funèbres et parmi des gens affectés par un deuil douloureux et récent.

Quand je revins à Québec lundi avant-midi, après la catastrophe, je dus à ma qualité de témoin oculaire d'être interviewé par des nouvelles, particulièrement les reporters de La Presse et de La Patrie. Ces deux confrères ayant mentionné que j'étais présent lors de l'accident, il n'en fallu pas plus pour qu'à mon retour à Rimouski je fusse, pour modestement, littéralement assailli d'une bonne partie de la semaine par une foule de gens curieux d'entendre raconter ce qui eut lieu, par quelqu'un qui a vu de ses yeux. Voilà bien la centième fois que je répète la même histoire. Cela devient, comme disent les fillettes de nos convents, cela devient "fatigant" et n'est plus du tout intéressant pour moi. Comme j'ai, à part cela, beaucoup d'autre chose à faire qu'à raconter de vive voix ou dans les colonnes d'un journal ce que j'ai vu de la catastrophe du pont de Québec, je prie mes lecteurs de bien vouloir m'excuser si je n'ai pu lui faire récit plus détaillé et plus piquant de ce qui s'est passé sous mes yeux.

J'aurais pu mettre plus de soin dans la rédaction de mes notes; je n'en ai pas eu le temps. J'aurais pu m'étendre davantage sur certains points intéressants; je n'ai pas plus d'espace à y consacrer. Temps et espace me faisant défaut, je demande à mes lecteurs d'être indulgents.

E. C.

Le coeur de l'homme est si grand qu'aucune joie ne suffit pour le remplir; quelque grande qu'elle soit elle-même, il reste toujours de la place pour la douleur.

Zig-Zags En terre gaspésienne

Engouement de vaincus.— Leur âme.— Il faut gagner sa vie.— Mac-Ci, Mac-Cà.— Anglo-Protestants.— Home! sweet home!— Peinturez, mes frères. Subjudice.

La conséquence de cet état de choses fut pour la race un manque de confiance en elle-même, une quasi-conviction de vaincus qui prépare sûrement toutes les défaites.

Et n'est-ce pas du reste, cette conviction de vaincus, plus forte que la logique, qui a fait accepter aux Irlandais et qui a fait propager la langue de leurs persécuteurs? qui nous fait, à nous, encaisser sans protester tant d'injustices de la part de l'élément supérieur? N'est-ce pas elle qui a permis à nos conquérants de nous imposer l'anglais comme langue de première place dans nos agglomérations urbaines? n'est-ce pas le restant de notre mentalité de chiens battus et léchants qui fait que nos filles et nos jeunes gens riches courent après des mariages où sonneront des syllabes anglaises? qu'ils trouvent chic de parler anglais entre eux, dès qu'ils le savent (crime contre la patrie et le sang des ancêtres), et ne savent pas, à plus forte raison, exiger que les officiers publics leur parlent en leur langue, la langue française, la plus belle du monde, dans ce pays qui est le nôtre? Et alors quel reproche pourrions-nous faire au pauvre pêcheur de Gaspé, qui avait de bien plus graves raisons de croire à la supériorité de l'Anglais?...

Quoiqu'il en soit, beaucoup trop de cette conviction semble être demeuré au fond de l'âme du Gaspésien. "Il en est fataliste, me dit un curé dont je copie textuellement les paroles. Il est défiant, fermé envers ceux qui l'approchent. Est-ce seulement apparence extérieure? C'est difficile à croire, car même devant la mort, il ne se confie pas comme nos gens. Il est stoïque, du stoïcisme qui fait siffler le voyageur effrayé, la nuit l'abrutissement du métier, mais surtout l'expérience de l'escavage ont produit ce caractère complexe."

Je n'ai pas de raison de douter du sens psychologique du brave curé, car j'ai la preuve de son affirmation à n'éprouver que la domination de l'anglais sur le chemin de fer, dans les restaurants, les banques, les avis publics, dans les centres français et dans plusieurs familles françaises. Et c'est véritablement là un petit problème national assez inquiétant, n'est-il pas vrai?

Dans une plus belle paroisse de la côte, des enfants du nom de Poirier ne savent pas un mot de français, quand leurs parents le parlent très bien, quand la mère a même dû apprendre ses prières en anglais pour les enseigner à ses enfants. Ailleurs, des Cormier ont oublié la langue maternelle depuis un demi-siècle, des Thibault sont anglais, des Fournier, des Bourget, irlandais, des Morrisset se sont transformés en fils d'Érin et s'appellent Morrissay, sans avoir retenu un mot de la plus délectable parlure.

Essayez de les convaincre qu'ils ont tort de passer à l'ennemi, ils vous répondront: "Notre devoir est de préparer un avenir à nos enfants. Ils apprendront le français plus tard. C'est avec l'anglais qu'on gagne sa vie."

Ainsi passent insensiblement du côté des vainqueurs des familles françaises; ainsi se trouve plus ou moins amoindri le développement de l'influence et de l'action françaises.

Naturellement ces cas sont loin d'être la règle générale: ils sont plutôt rares; mais ils donnent néanmoins à réfléchir.

Heureusement qu'à ces petites ombres viennent comme compensation se mêler quelques rayons de lumière. Si des familles françaises se sont anglifiées, d'autres sont devenues françaises; et pour un Français qui ne parle que l'anglais, on trouve un Mac-Ci ou un Mac-Cà dont la langue maternelle est le français. Ce n'est que restitution...

L'influence religieuse pourrait opérer beaucoup en ce sens, si les Anglais étaient généralement catholiques. Le catholicisme en effet, bien que parlant toutes les langues comme le Saint-Esprit, est surtout français au Canada. Par contre les Anglais sont surtout protestants. Et là-bas ils sont généralement groupés, organisés en municipalités et congrégations distinctes, avec églises, pasteurs, écoles et institutions. Mieux avisés en ce sens que les Français, ils sont mieux qu'eux fixés au sol et se livrent davantage à l'agriculture payante. Ils ont de ce fait plus de stabilité que leurs concitoyens français, et partant, certaines promesses d'avenir.

La fertilité du sol, la tenue splendide de leurs fermes, la propreté et l'élégance des maisons bâties en chalets suisses, agréablement peintes et entourées de verdure, affermissent cette impression.

Et, puisqu'il est permis en zig-zaguant de faire beaucoup de digressions, je sens le besoin de dire que nos gens de la Vallée du Saint-Laurent, en bas de Québec, auraient beaucoup à apprendre, sous le rapport de l'habitation, du cultivateur anglais, même du pêcheur de la côte gaspésienne. La comparaison est loin d'être à notre avantage. Là, on bâtit pour qu'il y ait du plaisir à vivre chez soi et à revoir le home, si d'occurrence on s'en éloigne. Ici, sur les routes passantes et particulièrement dans les rangs, les maisons sont grises, terribles, jetées au pif bonheur le long du chemin poussiéreux, faites sur un plan uniformément ancien et rustique. La peinture et la chaux qui coûtent si peu cher sont des choses de luxe. La maison est une boîte quelconque où vit du monde. A côté, on aura de beaux bâtiments... sans chaux et sans peinture...

Mes frères, les Canadiens, peinturez donc s'il vous plaît, et ayez donc un meilleur goût quand vous bâtirez une maison!...

En sorte que, pour en venir à la conclusion des longues et profondes considérations que nous avons faites, il semble bien difficile de vaticiner sur l'avenir de cette partie du pays.

Des vieux et des jeunes censément renseignés parlent d'un progrès étonnant de la race française. Ils nous en apportent entre autres preuves celle des nombreuses familles jersiaises, autrefois protestantes et anglaises, aujourd'hui catholiques et françaises. J'incline à les croire, car l'argument me paraît très probant.

D'autres vieux et d'autres jeunes renseignés eux aussi sont moins enthousiastes, en face de l'engouement pour l'anglais dont j'ai déjà parlé.

Sub judice lis est. N'essayons pas de rendre un jugement erroné: l'avenir qui demain sera le présent aura solutionné la question mieux que les petits prophètes d'aujourd'hui.

(A suivre)

Julius.

Honneur au mérite

Melle Mérilda Lavoie, Institutrice, vient de recevoir un chèque au montant de vingt piastres \$20.00, que le gouvernement lui accorde, sur la recommandation de M. l'Inspecteur L'Italien, à titre de gratification pour ses succès dans l'enseignement, l'année dernière. Nos félicitations.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Evêché de Rimouski, le 7 septembre 1916.
M. le chanoine F.-L.-T. Adam, curé du Sacré-Coeur, (Montréal), décédé le 31 août dernier, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.
J. FOREST, ptre, Secr.

Règlement No. 10

Pourvoyant à l'approvisionnement de l'eau dans le village de Val-Brillant, tant pour les besoins domestiques que pour la protection contre les incendies, et cédant et transportant à cette fin les droits et pouvoirs de la corporation du dit village d'une manière exclusive et pour vingt-cinq années, à compter de l'entrée en vigueur du dit règlement.

Province de Québec
Corporation du village de Val-Brillant.

A une séance ordinaire du conseil municipal de la susdite corporation tenue le 5 septembre 1916 au lieu et à l'heure ordinaire des séances, sont présents :

Son Honneur le maire Jos. Gosselin et MM. les Conseillers Ed. Brochu, Philippe Dubé, F. X. Charette, Pierre Fortin, Aimé Lebel.

Sur proposition de M. le Conseiller Philippe Dubé, appuyé par M. le Conseiller Ed. Brochu.

Attendu qu'il est nécessaire et dans l'intérêt public de construire et maintenir un aqueduc suffisant pour les besoins domestiques comme pour la protection contre les incendies dans le village de Val-Brillant.

Attendu que M. Jos. Couture, entrepreneur, du village de Val-Brillant, s'engage à construire et à exploiter un système d'aqueduc dans le dit village.

Le conseil municipal de la corporation du village de Val-Brillant par son présent règlement, statue, ordonne et déclare ce qui suit : suite à l'approbation des électeurs tel qu'il est stipulé par la loi.

1.—Les droits et pouvoirs de cette corporation relativement à l'approvisionnement de l'eau, sont concédés et transportés d'une manière exclusive aux risques et périls du concessionnaire et pour vingt-cinq années à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement à M. Jos. Couture, entrepreneur.

2.—Le dit aqueduc devra être maintenu en bon état de fonctionnement jusqu'à dix-huit lignes des solages pendant toute la durée de l'exercice de la dite concession par le dit concessionnaire.

3.—Le concessionnaire M. Jos. Couture sera responsable de tous accidents pendant la construction de cet aqueduc, pourvu qu'il y ait de sa faute.

4.—Pendant la période de cette concession le concessionnaire sera responsable de tous accidents, soit par la rupture du tuyau ou autres choses.

5.—Les propriétaires, locataires ou occupants de maisons, magasins ou bâtiments semblables, résidant ou ayant leur place d'affaires dans le territoire ci-dessus mentionné, seront tenus de payer la compensation pour l'eau, suivant le tarif ci-après stipulé, qu'ils se servent de l'eau ou ne s'en servent pas, pourvu que le dit M. Couture leur ait signifié qu'il est prêt à conduire l'eau.

6.—Les frais, jusqu'à l'intérieur de la cage de leurs maisons, magasins ou bâtiments, et cela pendant toute la durée du privilège accordé par le présent règlement.

7.—Le concessionnaire pourra exiger de tout propriétaire, locataire ou occupant de maisons, magasins ou bâtiments semblables, se servant de l'eau de son aqueduc les taxes annuelles suivantes et n'importe quel nombre d'années à l'avance et par paiements semestriels savoir :

A.—Pour un robinet ou plus \$7.00
B.—Pour un robinet d'aisance 2.00
C.—Pour un bain 2.00
D.—Pour les deux robinets du village \$14.00 chaque pour autant de robinets qu'ils auront besoin.

Et pour l'église, \$7.00 par robinet, et \$7.00 par fournaise. Mais il est entendu que le concessionnaire, ses héritiers et ayant cause donnera gratuitement l'eau nécessaire pour les fontaines à eau chaude dans les maisons privées, dans les limites du village.

HYDRANTS DANS LES RUES
E.—Pour les 10 premiers \$10.00 chaque.

F.—Pour les autres, au-dessus de dix, \$5.00 chaque.

Ceux qui voudront avoir un robinet dans leur étable, pourront le poser à leur frais, et devront payer pour chaque tête d'animal jusqu'à quatre, \$0.50; de manière à ne pas dépasser \$2.00 pour n'importe quel nombre d'animaux.

Ceux qui ne voudraient pas se servir de l'eau du dit aqueduc ne pourront pas être tenus de payer plus que le prix d'un robinet.

7.—Les abonnés au dit aqueduc pourront se servir d'une petite hose pour leur utilité.

8.—Les hydrants seront sous le contrôle du conseil et seront considérés comme sa propriété.

9.—Il sera installé 10 bornes-fontaines aux endroits que le conseil indiquera dans la rue. Pour avoir une pression minimum de 45 lbs au pouce carré sur les dites bornes-fontaines qui devront fournir 100 gallons d'eau à la minute avec une lance ou orifice de sept huitième de pouce, et capable d'un jet vertical de 50 pieds et horizontal de 50 pieds.

10.—Le dit aqueduc devra être terminé et prêt à être mis en opération une semaine après la mise en vigueur du dit règlement.

11.—Les travaux du dit aqueduc seront faits sous la surveillance du conseil.

12.—Le concessionnaire M. Couture, sera tenu de remettre les chemins en bon état tel qu'avant, et devront être accésés ou refusés dans les huit jours après un avis par écrit.

13.—Le concessionnaire M. Couture sera tenu de fournir l'eau à celui qui la demandera et que cette demande soit faite dans un temps que la terre n'est pas gelée.

14.—Le concessionnaire M. Couture ne pourra pas vendre ou transporter son contrat à un autre, sans avoir donné avis au conseil, et lui avoir offert le marché, c'est-à-dire que le conseil aura la préférence pour l'achat dans n'importe quel temps.

15.—Le concessionnaire M. Couture sera obligé de mettre l'eau dans les rues sèches.

16.—Si quelqu'un, sans la permission du concessionnaire, creuse la terre en labourant ou autrement, au-dessus des tuyaux du dit aqueduc, et que cela, le concessionnaire de geler, le concessionnaire n'en sera pas responsable.

17.—Le dit aqueduc aura une capacité de 400,000 gallons d'eau par 24 heures.

18.—Après l'expiration de trois années à compter de la mise en opération du dit aqueduc cette corporation aura le droit d'acquiescer le dit système d'aqueduc à un prix équivalent au revenu net du dit aqueduc capitalisé à 5 p.c.

19.—Le maire et le Secrétaire-Trésorier sont, par le présent, autorisés à passer un contrat notarié avec le concessionnaire en conformité du présent règlement, aux frais du concessionnaire.

20.—Le présent règlement remplacera le règlement No. 9, qui n'a pas été publié.

Signé séance tenante ce 5 septembre 1916.

(Signé) J. GOSSELIN, Maire.
J. H. LANGLAIS, Secr.-Trés.

Je soussigné, secrétaire-trésorier du conseil municipal du village de Val-Brillant, certifie que la copie du règlement ci-dessus est une vraie copie du règlement No. 10 passé et adopté par le dit conseil municipal le cinquième jour du mois de septembre mil neuf cent seize.

J. H. LANGLAIS, Secr.-Trés.

Je soussigné, secrétaire-trésorier du conseil municipal du village de Val-Brillant, donne avis public que le règlement ci-dessus de la municipalité du village de Val-Brillant sera pris en considération par les électeurs municipaux de la dite municipalité qualifiés suivant la loi, pour approuver ou désapprouver le dit règlement, le dixième jour d'octobre mil neuf cent seize, à dix heures de l'avant-midi, en la salle du conseil dans la dite municipalité, aux-queles jour, heure et endroit sera tenue une assemblée publique des dits électeurs municipaux de la dite municipalité dans le but d'approuver ou de désapprouver le dit règlement et qu'un poll sera alors tenu dans ce but durant le temps et de la manière fixés par la loi.

Donné à Val-Brillant, ce huit septembre mil neuf cent seize.

J. H. LANGLAIS, Secr.-Trés.

CANADA Province de Québec Cour de Circuit No 2930

Dame Marie Pineau, épouse de Nazaire Garon, autrefois marchand, faisant affaires à Causapsal, dit District, sous les noms et raisons de "N. M. P. Garon" et le dit Nazaire Garon, mis en cause pour autoriser sa dite épouse à tous fins, tous deux de la paroisse de St-Jacques le Major de Causapsal dans le District de Rimouski

Demanderesse vs. William alias Guillaume Rioux, autre fois de Causapsal susdit, dit District, actuellement absent de la Province de Québec, dans des lieux inconnus.

Défendeur

Il est ordonné au Défendeur de comparaître sous un mois

Rimouski 17 août 1916

Arthur Chamberland G. C. C.

Garon et Jessop Procureur de la Demanderesse

Ce journal est la propriété de la Cie du "Progres du Golfe", publiée à Rimouski et imprimé par l'imprimerie Générale S. Vachon

EMPRUNT DE GUERRE DOMINION DU CANADA

Emission de \$100,000,000 d'obligations 5% échéant le 1er octobre 1931.

REMBOURSABLE AU PAIR A

OTTAWA HALIFAX, SAINT-JEAN, CHARLOTTETOWN, MONTREAL TORONTO, WINNIPEG, REGINA, CALGARY VICTORIA

INTÉRÊT PAYABLE SEMESTRIELLEMENT LES 1er AVRIL, 1er OCTOBRE.

PRINCIPAL ET INTÉRÊT PAYABLES EN OR.

PRIX L'ÉMISSION 97 1/2

UN SEMESTRE ENTIER D'INTÉRÊT SERA PAYÉ LE 1er AVRIL 1917.

LE PRODUIT DE L'EMPRUNT SERA EMPLOYÉ POUR LES FINS DE LA GUERRE SEULEMENT.

Le MINISTRE DES FINANCES offre par les présentes, de la part du gouvernement, les obligations ci-dessus mentionnées pour souscription à 97 1/2, payables comme il suit :

10 pour cent avec la demande.	
30 " " " " " "	le 16 octobre 1916.
30 " " " " " "	le 15 novembre 1916.
27 1/2 " " " " " "	le 15 décembre 1916.

L'émission totale des obligations de cet emprunt sera limitée à cent millions de dollars, non compris (s'il en est offert) le montant représenté par la remise des obligations acceptables comme équivalent d'espèces aux termes du prospectus de l'emprunt de guerre du 22 novembre 1915

Les versements peuvent être payés en plein dès le 16 octobre 1916 ou à la date de l'échéance des versements ultérieurs, et profiteront d'un escompte au taux de quatre pour cent par an.

Les versements se feront au crédit du Ministre des Finances, au bureau de toute banque à charte au Canada.

Le défaut de faire les versements à l'époque fixée rendra les versements antérieurs sujets à la confiscation et l'attribution faite à l'annulation.

Les demandes, accompagnées d'un dépôt de dix pour cent du montant souscrit doivent être transmises par l'entremise d'une banque à charte. Tout comptoir d'une banque à charte au Canada recevra les souscriptions et émettra un reçu provisoire.

Cet emprunt est autorisé sous le régime d'une loi du parlement du Canada et le principal ainsi que l'intérêt constituent une charge au Fonds du revenu consolidé.

Des formules de demandes peuvent être obtenues de toute succursale de toute banque à charte au Canada, et au bureau de tout sous-receveur général au Canada.

Les souscriptions doivent être pour des multiples entiers de cent dollars.

Dans le cas où la demande ne sera acceptée que pour partie, l'excédent du dépôt sera appliqué sur le versement du montant dû pour le versement d'octobre.

Des certificats provisoires de souscription (scrip) soit non négociables, soit au porteur, suivant le choix qu'aura fait le souscripteur d'obligations enregistrées ou au porteur, seront émis après la répartition, en échange des certificats provisoires.

Les listes de souscriptions seront closes le ou avant le 23 septembre 1916

MINISTÈRE DES FINANCES, OTTAWA, le 12 septembre 1916.

EMPLOYEZ UN BON CIRAGE

10¢

Cirages à Chaussures

NOIR BLANC TAN

TIENNENT VOS CHAUSSURES PROPRES

F. F. DALLEY CO. OF CANADA, LTD., HAMILTON, CANADA

Nos Poêles de Cuisine sont réputés les meilleurs.

1. Le "City Comfort" est un poêle de cuisine tout en acier poli et de qualité supérieure. Grils duplex, grand cendrier, foyer parfaitement proportionné et garnitures en fonte moulée. La porte du fourneau est du style à bascule et est garnie en nickel. Ce poêle à six ronds ainsi qu'une tablette à extension et deux plateaux à thé. Prix \$28.66

2. Notre poêle "City Fairy" est pour charbon ou bois. Il a des lignes très élégantes et se vend à un prix exceptionnellement modéré. Bonne fonte moulée, garnitures en nickel, bon fourneau et foyer profond avec grill plat. Placard dans le haut avec tablettes démontables en nickel. Six ronds et tablette à extension. Prix \$19.75

Frais de transport payés pour les Provinces Maritimes, Québec et Ontario. Nous déclinons toute compétition. Nos prix sont les plus bas en Canada.

ECRIVEZ AUJOURD'HUI POUR NOTRE CATALOGUE ILLUSTRÉ No 16.

CITY HOUSE FURNISHING COMPANY

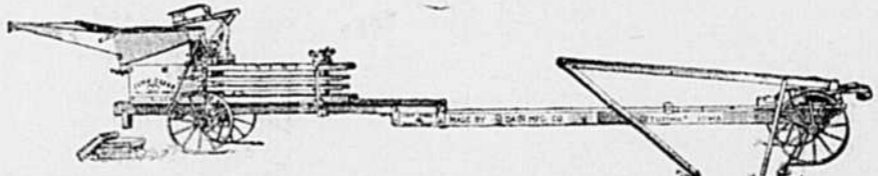
1340 Boulevard St-Laurent, - Montréal, Qué.

VENDEZ VOTRE FOIN

ET AFIN D'OBTENIR LES PLUS HAUT PRIX DU MARCHÉ, IL FAUT DE TOUTE NECESSITÉ QU'IL SOIT MIS EN BALLE

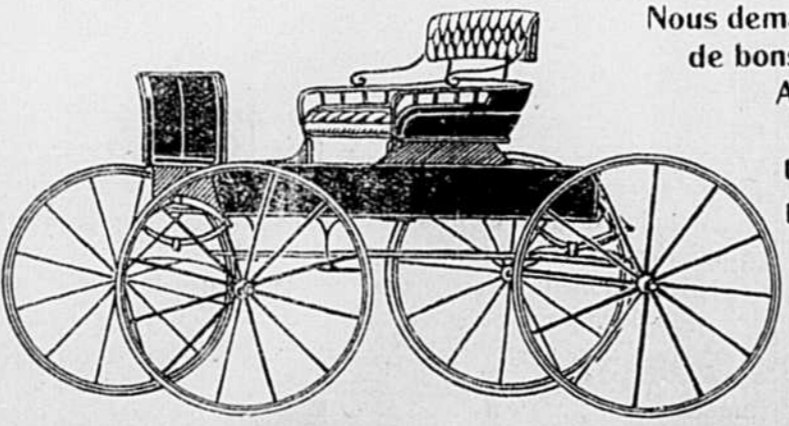
PRESSE A FOIN JOHN DEERE

Est toujours prête pour une grosse journée d'ouvrage et c'est elle qui fatigue le moins les chevaux à cause de son pouvoir à traction unique. Le chargeur automatique exige un homme de moins. Le bordure breveté permet d'avoir les ballots les plus égaux.

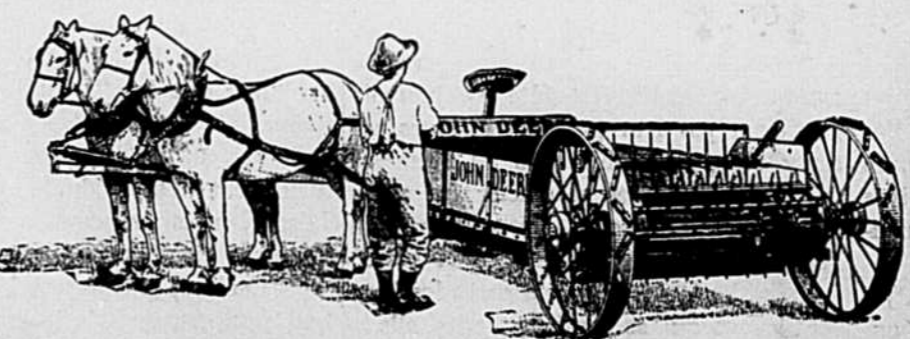


EPANDEUR D'ENGRAIS JOHN DEERE

N'est pas plus haut que la hanche vu que le pulvérisateur est monté sur l'essieu d'arrière. Vous pouvez toujours voir dans l'épandeur, chaque fourchée de fumier est projetée tout juste là où elle doit aller. Cousinets à rouleaux, peu de parties mobiles, le centre de la charge comparativement près des rouleaux et la pesanteur distribuée également sur toutes les quatre roues ; tout cela rend l'épandeur facile à tirer et durable.



Nous demandons de bons AGENTS dans toutes les paroisses.



EUG. JULIEN & CIE, Limitée, 1228 à 1232 Rue St-Valier QUEBEC

LA Banque Nationale

FONDEE EN 1860

CAPITAL AUTORISE \$5,000,000.00
CAPITAL PAYE \$2,000,000.00
RESERVES \$1,954,843.25

NOUS ACCEPTONS des DEPOTS de \$1.00 ET PLUS

Nous payons l'intérêt semi-annuellement, sur les comptes au Département d'Epargne, au taux de trois pour cent l'an, sur la balance minimum du mois.

Nous avons des correspondants par le monde entier et nos Mandats de VOYAGE sont payables au pair par tous.

Notre Bureau de Paris, France

14, RUE AUBER offre des avantages exceptionnels au commerce et au public voyageur.

Les versements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en EUROPE aux ETATS-UNIS et au CANADA AU PLUS BAS PRIX

R. O. GILBERT
Gérant de la Succursale de Rimouski.

SOUS-AGENCES : BIC, ST-FABIEN et STE-LUCE STATION.

PETITES ANNONCES

Propriété à Vendre

Terre Saucier, 4 lots, 400 acres, numéros 90, 91, 97, 98, séparés par chemin Matapédia. Maison très confortable, deux étages, vaste grange, machines agricoles, 6 vaches, plusieurs veaux, un cheval, 40 acres entièrement défrichés et cultivés. Traversée par chemin de fer et près station Bellavance, entre St-Moïse et Sayabec. S'adresser aux FRERES, Rimouski, P. Q.

COUR SUPERIEURE
District de Rimouski
No. 5512
Dame Annas Lavoie, du village de Mont-Joli, dit dit-trier, épouse de Jean-Baptiste Hallé, du même lieu, a institué par son acte de séparation de biens contre son mari, Rimouski, 17 août 1916.

ASSELIN & ASSELIN
Procureurs de la demanderesse.

CONTRAT DE LA MALLE
Des soumissions cachetées, adressées au Ministère des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi le 15 octobre 1916, pour le transport des Mallets de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 12 fois par semaine, entre "Gaspé à la Station, Atlantique, Québec & Western" à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant de renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux bureaux de poste de Gaspé et Gaspé Harbour et au bureau de l'inspecteur des postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Bureau de l'inspecteur des postes, Québec, 31 août 1916.
S. Tanner Green, Inspecteur des Postes.
No 22 316.

Excursions vers L'OUEST
TOUS LES MARDIS
Jusqu'au 31 octobre 1916.
Par chemin de fer exclusivement. Aussi les MERCREDIS, durant la saison de navigation, par vapeur de Owen Sound via LA ROUTE DES GRANDS LACS.

Billets Bons pour deux mois.
Pour renseignements et billets s'adresser à 37 rue St-Jean, 46 rue Dalhousie, au Château Frontenac et à la Gare du Palais, Québec.

C. A. LANGEVIN, Agent Local du Service des Voyageurs
E. J. HEBERT, Premier Ass't Agent Général, Trafic-Voyageurs
Gare Windsor, Montréal, P. Q.

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES TERRES DU NORD-OUEST.
Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entree par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions.

DEVOIR.—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à 9 milles de son homestead sur une ferme d'un moins 80 acres à certaines conditions. Une maison habitable est requise quand la résidence est établie dans le voisinage.

Dans certains districts, un colon doit les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix \$3.00 l'acre.

DEVOIR.—Six mois de résidence chaque année au cours de trois ans après avoir obtenu la patente pour homestead aussi la culture en plus de 50 acres de terre. La patente de préemption peut être obtenue aussitôt que celle du homestead, à certaines conditions.

Un colon qui aura forcé ses droits de colon ou ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix \$3.00 l'acre.

DEVOIR.—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant \$300. Cependant quand le terrain est dur inculte ou rocailleux, l'étendue à cultiver peut être diminuée. L'élevage des bestiaux peut remplacer la culture avec certaines conditions.

W. W. CORY, G. M. G., Sous-ministre de l'Intérieur.
N. B.—La publication non autorisée de cet avis ne sera pas payée.

Province de Québec
DISTRICT DE RIMOUSKI
No. 5515

Cour Supérieure
Dame Flore LeBel, de la ville de St-Germain de Rimouski, épouse de Théophrase Paquet, journalier, dûment autorisée à ester en justice;

Demanderesse
VS
Le dit Théophrase Paquet, Défendeur
Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 22 août, 1916.

Rimouski, 23 août 1916
TESSIER & COTE
Procureurs de la demanderesse

AVIS
Province de Québec—District de Rimouski
COUR SUPERIEURE
No 5509

Dame Juliette St Laurent, de la Ville de St Germain de Rimouski, dit District, épouse de Emile Lepage, du même lieu, ouvrier, a institué ce 17 août 1916 une action en séparation de biens contre le dit Emile Lepage, son époux
Rimouski, 17 août 1916
Garon et Jessop
Procureur de Juliette St-Laurent

CONTRAT DE LA MALLE
Des soumissions cachetées adressées au Ministère des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi le 15 septembre, 1916 pour le transport des Mallets de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine, sur la route entre "L'Anse à Brûlé et la Station du Chemin de Fer à Douglastown à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant de renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de L'Anse à Brûlé et à la Station du Chemin de Fer à Douglastown et au bureau de l'inspecteur des postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DES POSTES, Québec, 7 août 1916
S. TANNER GREEN, Inspecteur des Postes

Canadian Government Railways
INTERCOLONIAL
Prince Edward Island Ry.
GARE BONAVENTURE
Ocean Limited
Départ à 7:25 p. m. pour HALIFAX
Le dit Prince Edouard et les Sydney
"X-PRINCE MARITIME" à 8:15 a. m.
TOUS LES JOURS.
Pour Québec et Montréal, tous les jours excepté le samedi pour les endroits des provinces maritimes.
Wagons-lits directs. Excellent service de wagon-restauration.

Les navires à vapeur
PERCESIEN et GASPESIEN, pour les ports de la Gaspésie.

Le temps le permettant, le "S.S. GASPESIEN" arrêtera au Quai de la Pointe-au-Père en descendant, vers huit heures de l'avant-midi.

Le "S.S. PERCESIEN" aussi en descendant vers huit heures de l'avant-midi.
Le 14, et 18. Juillet le 12 et 26. Août le 9 et 23.
Pour informations concernant le Gaspésien et le Percésien, ainsi que pour voyages en Europe, adressez-vous à
JOHN McWILLIAMS, Agent Pointe-au-Père, P. Q., Téléphone Nationale.

Qu'on se le dise!
C'est avec plaisir que nous annonçons que vendredi le 2 juin et les jours suivants nous ferons notre deuxième Exposition de Modes.

Nous aurons les plus jolis modèles en fait de chapeaux de toilette à très bas prix.
Nous aurons aussi plusieurs centaines de verges de nouvelles étoffes à robes d'été.

Un assortiment complet dans les chaussures et enfin toutes sortes de lignes qui vous intéresseront.
Nous profitons de l'occasion pour remercier cordialement le public en général pour leur bienveillant patronage.

Nous promettons comme par le passé tous nos efforts pour donner à tous entière satisfaction.
— AU —
Nouveau Magasin
Oct. Michaud, prop.
Avenue de la Cathédrale, Rimouski.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Boîtes de sûreté de dépôts
Ces boîtes sont recommandées comme l'endroit le plus sûr pour conserver vos Testaments, Titres de Propriété, Hypothèques ou Mortgages, Polices d'Assurances, Obligations, Certificats d'Actions ou autres Objets de Valeur.
POUR PLUS AMPLES DÉTAILS S'ADRESSER A
Succursale de Rimouski, - - - Sous-Agence, BIC
W. CLOUTIER, Gérant.

Question:—*What is pure paint?*
Answer:—*70% pure white lead plus 30% pure white zinc equals 100% pure paint.*

Question:—Qu'est-ce de la peinture pure?
Réponse:—70% de blanc de plomb pur plus 30% de blanc de zinc pur égale 100% peinture pure.

Pourquoi? Parce que le blanc de plomb et le blanc de zinc, mélangés dans cette proportion, produisent une peinture qui résiste aux éléments mieux que n'importe quelle autre. Les essais scientifiques et une expérience pratique de plusieurs années le prouvent de façon absolue, et voilà pourquoi

"ENGLISH"
B-H PAINT
se fait d'après la formule ci-dessus. C'est de la peinture pure dans le meilleur sens du mot. Un mélange de 10% de blanc de plomb et de 90% de blanc de zinc pourrait aussi s'appeler de la peinture pure, mais le terme serait trompeur, parce que le composé ne remplirait pas toutes les conditions d'une peinture d'extérieur de première classe.
La peinture anglaise B-H est de la peinture pure qui se manipule facilement, pénètre profondément, s'étend bien, garde sa couleur et dure des années de plus que les peintures ordinaires.
Vous pouvez vous procurer de la vraie peinture anglaise B-H chez

A. Belavance & Cie
RIMOUSKI, P. Q.
nos représentants. Demandez-leur nos échantillons.
BRANDRAM-HENDERSON LIMITED
MONTREAL - HALIFAX - ST. JOHN - TORONTO - WINNIPEG

L'ouvrière devient rapidement la proie de l'Anémie, de la Neurasthénie, de la Débilité.
Les lois inexorables de la lutte pour la vie, qui enchaînent un trop grand nombre de femmes et de jeunes filles à un travail disproportionné avec leurs forces, sont responsables des millions de cas d'Anémie, de Neurasthénie et de Faiblesse Générale.
Il n'est pas surprenant que le sang de l'ouvrière s'appauvrisse dans ces usines, ces ateliers encombrés, surchauffés, empoussiérés, mal ventilés, remplis d'émanations malsaines, où l'air et la lumière sont parcimonieusement mesurés à chaque ouvrière, et où le soleil ne pénètre que rarement. Celles qui sont douées d'une constitution exceptionnellement saine et robuste, et c'est le plus petit nombre, échappent aux ravages de l'Anémie, mais combien nombreuses en sont les victimes.
Il suffit pour s'en convaincre d'assister à la sortie des ouvrières d'une grande manufacture. Que de figures pâles, hâves, haurouffées! Que de traits flétris avant l'âge! Tous ces visages expriment la fatigue, l'angoisse, la souffrance. Il nous semble entendre leurs plaintes: "J'ai mal partout, je suis éreintée, épuisée, découragée, alors que j'aurais tant besoin de force, d'énergie, de santé pour gagner ma vie."
Elle existe cette source de forces, d'énergie. Des milliers d'ouvrières y ont puisé et ont témoigné qu'elles sont redevenues de leur parfait rétablissement et de leur santé florissante à l'usage du

Vin St-Michel
Le Roi des vins toniques et reconstituants.
Employez-le dès aujourd'hui, et lorsque votre organisme, pénétré par les effluves vivifiants de ce vin généreux aura triomphé de l'anémie, vous éprouverez un sentiment de bien-être, de force, de renouveau qui vous ouvriront le chemin du bonheur.
Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre de vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.
BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée (Seuls Agents), 468 rue St-Paul Ouest, Montréal.
EASTERN DRUG CO., Boston, Mass. (Agents pour les Etats-Unis.)

Cartes d'Affaires

AVOCATS
LOUIS TACHE, AVOCAT, rue St-Jean, Rimouski.

ASSELIN & ASSELIN, AVOCATS.—Voisins de la Banque du Commerce, Rimouski, P. Q.—L. N. Asselin, C. R.—R. E. Asselin, L.L.L.

GAGNON, SASSEVILLE & GAGNON, AVOCATS.—Avenue de la Cathédrale, Rimouski.—Téléphone 102.—Isidore Gagnon, L.L.B. Elzéar Sasseville, L.L.L.—P. Emile Gagnon, L.L.L.

N. BERNIER, AVOCAT, Edifice de la Banque Nationale, AVENUE DE LA CATHÉDRALE, Rimouski.

A. P. Garon, C.R. J. J. Jessop, L.L.B. GARON & JESSOPS, avocats Bureau au dessus du magasin de L. P. Martin Opticien, Ancien bureau de M. le Dentiste Lavoie.

NOTAIRES
L. de G. BELZILE, L.L.B., NOTAIRE, Edifice de la Banque Nationale, Avenue de la Cathédrale, Rimouski.

J-EUDORE COUTURE, L.L.L. NOTAIRE PUBLIC.—Commissaire de la Cour Supérieure.—Avenue de l'Évêché, Rimouski.—Tel National 168.

MEDECINS
Dr L.-J. MOREAULT, ex-interne de la Maternité et de l'Hôtel-Dieu de Québec. — MEDECIN-CHIRURGIEN. — BUREAU Avenue de la Cathédrale.

Dr Z. VEZINA, Ex-déve des Hôpitaux de Paris.—Spécialité: Maladie des yeux, orcilles, nez, gorge. BUREAU: Fraserville, coin des rues St-Laurent et Station.—Téléphones: "Kamouraska" 325. — "Bellechasse" 319.
Heures de Bureau: 10hrs à 11.30 A.M. et 2hrs à 5hrs P.M. Le soir: de 7 à 8hrs P. M.

ARPENTEUR-GEOMETRE
GEORGES OUMET, Ingénieur civil et ARPEMENT-GEOMETRE, Rivière-du-Loup.—Téléphone Kamouraska.—RUE DE L'ÉGLISE.—Arpentages et bornages suivant la loi, cadastres plans de paroisses, subdivisions, expertises. AQUEDUCS, canalisations d'égoûts.—Développement de pouvoirs d'eau.
Diplômé de l'École Polytechnique de Montréal.

HUISSIERS
L.-HECTOR GARON, Huissier, Cour Supérieure, Rimouski.—DETECTIVE PRIVE.—Collections de tout compte.—Assurances: Feu, Vie, Plate Glass, Accidents.

ROSARIO REHEL, Huissier de la Cour Supérieure à Rimouski.—Grand Conétable du District.
S'occupe de collection de comptes.—Assurances contre le feu.—RUE ST-JEAN BAPTISTE.—Tel National 95.—Boîte postale 83.

ASSURANCES
F. J. COUTURE
—COMPTABLE—
ET AGENT DE COMPAGNIES D'ASSURANCES CONTRE LE FEU, ETC.
Taux les plus bas.—Pour autres renseignements s'adresser à F. J. Couture, Avenue de l'Évêché, Rimouski.

DR. L. T. LAVOIE
Chirurgien Dentiste
A MONT-JOLI: Mardi et Mercredi, seulement.
A RIMOUSKI: Jeudi, Vendredi, Samedi.
A MATANE: Le dernier samedi de chaque mois, jusqu'à lundi soir.

Dr C. C. WAKREN
Chirurgien - Dentiste
Tél. 5916
203 Rue St-Jean
EDIFICE LINDSAY, - QUEBEC

PIERRE LEVESQUE
— ARCHITECTE —
SUCCESSION DE OUELLET & LEVESQUE
Bureau: 115 St-Jean, Québec

Vie, Feu, Maladies, Accidents. Responsabilité des Patrons.
LEON ROY
Agent Général IMPERIAL LIFE INS. Co.
Représentant les plus fortes compagnies sur la Vie, Feu, Maladies, Etc.
ST-SIMON, Co. Rim.

CLAVEAU & VEZINA
Ingénieurs Civils
Travaux municipaux de tout genre: aqueduc, égouts, chemins en macadam, béton, etc. Installations électriques par eau, gaz ou à vapeur. Plans, devis et études pour entreprises publiques ou privées. Expertise.
TROIS-PISTOLES, P. Q. 17-42

"MADE IN CANADA"
Char Touriste "Ford"
PRIX \$530.
Prenez un peu plus de confort lorsque vous voyagez—spécialement si vous pouvez y trouver votre profit. Le possesseur d'un auto FORD procure à sa famille et à lui-même l'avantage d'être toujours en bonne santé et d'avoir à sa disposition un serviteur des plus économiques.
Le RUNABOUT se vend \$480; le COUPELET \$730; le SEDAN \$890; et le TOWN CAR \$760. Les prix sont F. O. B. Ontario. Tous les autos sont complétés et équipés, y compris les phares électriques. L'équipement ne comprend pas le vélocimètre. En vente chez
A. C. LANDRY - Commerçant d'Autos
Mont-Joli, P. Q.

J'AI EN PLUS DE L'AGENCE DE LA FORD CELLE DE LA McLAUGHLIN.
J'ai ces autos en stock et vous pouvez les voir en n'importe quel temps. Un catalogue vous sera envoyé sur demande, avec les détails que vous désirez. L'été venu nous vous donnerons une démonstration quand vous le désirerez. Nous nous occupons de la réparation des pneus et trapes d'autos, d'après le nouveau procédé Hay-Wood.

Libret d'étiquettes à conserves gratuites.
Découpez la marque de commerce — une bouteille rouge — d'un sac ou carton de
Lantic Sugar
(Sucre Lantic)
Sacs de 100, 20 et 10 lbs.
Cartons de 2 et 5 lbs.
Le LANTIC SUGAR est le meilleur pour toutes sortes de confitures. Canne pure. Grains "FINS". Propriété supérieure comme sucrant. Mentionnez le nom en commandant chez votre épicière, et demandez nos paquets d'origine à poids exact.
"Le Sucre d'Utilité Générale"
Atlantic Sugar Refineries, Limited
Edifice "Power", Montréal.

Annoncez dans le "Progrès du Golfe" et vous y trouverez votre profit.

TROIS QUESTIONS IMPORTANTES
Écrivez-vous qu'écrivez, fort et en bonne santé? Savez-vous qu'une bonne digestion est la base d'une bonne santé? Des douleurs et un malaise dans l'estomac et la poitrine après avoir mangé avec la certitude, les maux de tête, l'indigestion, sont signes certains de l'indigestion. Le Sirop de La Mère Sichel vous guérit.
APRES LES REPAS PRENEZ
SIROP MÈRE SEIGEL
CHASSEZ TOUTE MALADIE D'ESTOMAC

La Guérison de Shiloh
arrête promptement les toux, guérit les rhumes, touchez la gorge et les bronches. 25 Cts
EATS GILLET'S PIRT
CLEANS LYE DISINFECTS

Renaissance domestique dans Québec

Carnet agricole, au retour de l'Exposition... Le rôle des Ecoles Ménagères et des Cercles des jeunes fermières est appelé à faire un grand bien dans nos communautés rurales.

Il en est des innovations comme des modes: ce sont les résurrections qui ont le plus de valeur. Toute paradoxale qu'elle soit apparemment, je tiens ma proposition pour vraie, car, d'innovations véritables, il n'y en a guère, tant il est juste de dire que rien de nouveau ne se produit sous le soleil.

Vous avez sans doute entendu répéter maintes fois par des observateurs arrivés à l'âge mur: "C'est la mode d'autrefois qui revient".

Ainsi, les Ecoles ménagères et les Cercles de jeunes fermières n'ont rien inventé, n'ont rien innové en remettant en honneur les travaux domestiques de jadis, mais elles ont le mérite d'avoir ressuscité des industries qu'un modernisme de mauvais aloi et une mode décadente étaient en frais de tuer.

Nos aïeules et nos grand-mères se faisaient une gloire de travailler la laine, le chanvre et le lin, au foyer, et de cultiver légumes, fruits et fleurs, ou jardin potager.

Il est bien vrai de dire qu'elles n'étaient pas aussi habiles que nos demoiselles d'aujourd'hui pour pianoter du "rag-time" ou des "cake-walks", ni pour peindre des pastels ou des aquarelles, mais, par contre, la commodité et le confort bleu étaient mieux garnis de vêtements et de lingerie faits de bonne laine et de solide toile du pays.

Elles n'avaient peut-être pas le doigt de nos poupées modernes pour confectionner des matines sans manche, sans collet et... sans bon sens, mais elles se faisaient un bonheur d'apporter en ménage un trousseau fait par elles-mêmes avec les produits de la ferme.

Elles connaissaient sans doute moins bien que nos bas-bleus XXe siècle l'art de faire des petits plats, mais elles savaient cuire du bon pain de blé d'habitant, faire des crêpes appétissantes et des tourtières savoureuses.

Aujourd'hui, ou plutôt, non, hier, on s'éloignait du bon sens chez la femme. La mode voulait des toilettes ajourées, tellement ajourées que le soleil s'y mirait à son aise sur l'albâtre des poitrines, des bras et des jambes nus.

On avait laissé le four d'argile tomber en ruines et le jardin potager avait été converti en "parc" à vaches.

La table d'habitant, veuve des produits sains et vivifiants de la ferme, était garnie de l'énigmatique pain de boulangier, de biscuits aux oeufs couvés, de "canned goods", (conserves de viande de légumes), de flacons "d'amarinades", de confitures à la glucose et à la graine de nil.

Les tujupes, les mitaines, les tricots, les chaussons et les minis, pas comtes, ces choses-là.

Pour être à la mode aujourd'hui, pardon! hier plutôt, il fallait avoir de la soie, du satin, de la mousseline, des diennes, des calicots, des "shapes" (carcasses) de chapeaux, des "trimmings" (garnitures), des souliers en cuir "patent" (vernissés) avec talons de six pouces de haut, des gants de "kid" (chevreau) et que sais-je encore?

Bref, pour donner dans le ton, on commençait par se tuer le corps avant d'y perdre l'âme, malheureusement trop souvent.

Mais tout cela n'existe plus, ou, du moins, tend à disparaître. On revient à la mode d'autrefois, au bon sens, grâce à deux institutions, dont les exhibits, à l'Exposition de Québec, viennent de remporter un succès sans précédent. Ce sont les Ecoles ménagères et les Cercles de jeunes fermières. L'oeuvre de ces institutions mérite d'être signalée, parce que c'en est une de haute portée économique et morale et je serais tenté de l'appeler la Renaissance domestique. Autant que les lauréats du Mérite Agricole, les ouvrières domestiques méritent des compliments, et j'ai confiance que l'on publiera la liste de prix remportés par elles.

Élèves des Ecoles ménagères et des cercles de jeunes fermières, j'ai passé des heures bien douces à examiner les travaux de fêtes que vous avez exposés, et mon témoignage vous est agréable, je vous confesse que vous avez toute mon admiration, parce que vous êtes de vraies Canadiennes, des Canadiennes comme il nous en faut, et que, de plus, votre rôle social s'aurole de votre habileté et de votre vaillance de bonnes ménagères.

G. E. MARQUIS.

Feu Achille Réhel

Nous avons le regret d'annoncer la mort, survenue jeudi midi, le 14 septembre, de M. Achille Réhel, agent local de la Cie Massey-Harris.

M. Réhel était malade depuis plusieurs mois; il a vu venir la mort avec le calme serein et la résignation confiante du fidèle chrétien entièrement soumis à la volonté de Dieu.

Le regretté défunt naquit en 1857 du mariage de feu Victor Réhel et de Dame Mathilde Duguay. Après avoir longtemps cultivé le bien paternel, il céda sa terre, il y a quelques années, à son gendre M. Morissette pour venir demeurer en ville afin de continuer à s'occuper exclusivement de la vente des machines agricoles pour le compte de la Cie Massey-Harris, au service de laquelle il fut pendant un grand nombre d'années, et jusqu'à son décès. C'était un homme très bien doué, possédant un excellent coeur, très aimé et très estimé de tous ses concitoyens de la ville et de la paroisse de Rimouski. Il était âgé de 59 ans.

Son épouse, née Marie-Rose Côté, et quatre enfants lui survivent: ce sont M. Rosario Réhel, grand-comtable, Madame Pantaléon Morissette, Madame Alph. Leboeuf et Melle Berthe Réhel.

On nous prie d'annoncer que les funérailles de M. Réhel auront lieu à la cathédrale lundi matin, à 9hrs. Parents et amis y sont cordialement invités.

A la famille en deuil, nous offrons nos très sincères condoléances.

In Memoriam

Il y a déjà un mois que Mademoiselle Catherine Lemieux a quitté cette vallée de larmes pour aller recevoir au ciel, je l'espère, la récompense d'une longue vie passée dans la pratique de toutes les vertus, qui font la femme forte si bien louée par les Livres Saints. L'amitié qui depuis bon nombre d'années me liait à Mademoiselle Lemieux ne presse de dire quelque chose à la louange de cette personne distinguée, qui n'a voulu se dévouer au service d'un autre que pour être plus près du bon Dieu.

Toute la vie de cette femme vraiment chrétienne s'est passée dans l'accomplissement du devoir le plus humble en apparence, mais grand aux yeux de Dieu par l'esprit de foi et de religion avec lequel il a été constamment rempli et qu'une intention surnaturelle très élevée a dû rendre très méritoire pour le ciel. Donnée d'une force d'âme exceptionnellement unie à une douceur exquise et à une patience infatigable, Melle Lemieux a su joindre à la maison dont elle fut la gouvernante pendant quarante-trois ans, une note de gaieté charmante, qui s'alliait à merveille avec la cordiale hospitalité de Mgr Bolduc. Elle fut aussi discrète que modeste, et on peut la citer comme un modèle dans la tenue d'une maison ecclésiastique. Sa charité prévenante et sa vertu aimable lui attirèrent l'estime de tous ceux qui la connaissaient.

Le nombre des années n'eut qu'une influence sur le caractère de Mademoiselle Lemieux, si ce n'est qu'il ajouta une plus grande perfection à tous les actes de sa vie toujours dirigés par une piété solide. Son activité et son zèle pour l'accomplissement du devoir ne se sont pas ralentis avec l'âge; il semble au contraire que la grâce à soutenu ses forces au-delà de la mesure ordinaire à une femme plus que septuagénaire.

C'est dans l'exercice de ses fonctions de garde-malade auprès de Mgr Bolduc, qu'elle épuisa le reste de ses forces et qu'elle dépensa sans souci d'elle-même les dernières énergies de son âme. Sa maladie fut de courte durée. L'esprit d'abnégation dont cette excellente chrétienne fut toujours animée lui fit supporter ses souffrances avec une patience et un calme admirables, et s'oublier elle-même pour éviter aux personnes de son entourage toute pensée de tristesse et tout surcroît de fatigue.

Melle Lemieux ne fut pas surprise par la mort à laquelle elle se préparait tous les jours. Par un dessin de sa bonté infinie, Dieu lui épargna les heures pénibles de l'agonie; elle s'éteignit doucement dans le Seigneur après une syncope de coeur.

Aux nombreuses prières qui ont déjà été faites pour le repos de son âme, je joins le souvenir reconnaissant des exemples de vertus qu'elle nous a donnés.

O bon Jésus, donnez-lui le repos éternel.

UNE AMIE DE RIMOUSKI.

M. le notaire L. de G. Belzile désire informer ses clients qu'il sera absent de son bureau jusqu'au 1er octobre prochain.

La rentrée des classes

Aux petits écoliers

Entre les verts rameaux, un vent léger soupire; Ce murmure à travers les clameurs se fait jour, L'espace retentit de grands éclats de rire, Les écoliers sont gais: septembre est de retour!

Les petits en liesse accourent à l'école, Leur bonheur se traduit en des accents heureux; L'ivresse, sur leurs fronts, met comme une auréole, Et leurs beaux grands regards brillent d'éclairs joyeux.

Et pendant que tout chante en votre coeur en fête, Enfants, le monde suit vos pas d'un oeil jaloux. En vous voyant passer, qui ne courbe pas la tête Au souvenir ému des jours passés, si doux?... Allez, petits enfants, doux espoir de vos mères, A l'école de vie, allez former vos coeurs. Vos anges cueilleront ainsi que des prières Vos paroles, vos pas, vos joies et vos douleurs.

Plus tard le temps est froid, la route difficile, Hélas! tout n'est pas beau comme au riant début; Mais devenir savant n'est pas chose facile! Il faut un dur labeur pour atteindre ce but.

Si l'étude, pour vous, vient à perdre ses charmes, Lorsque de votre coeur, nul restera l'effort, Enfants choyés de Dieu, ne versez point de larmes, Mais en joignant les mains, bénissez votre sort!

Hâtez-vous de grandir, enfants, notre espérance, Notre patrie aimée a besoin de vos bras. Par vous, des jours mauvais finira la souffrance! Par eux, "Paix des Nations", oui, tu te lèveras!

FLEURETTE DES PLAINES.

Notes personnelles —MM. les avocats A. P. Garon et R. E. Asselin étaient à Québec lundi dernier pour assister à la mise en place du tablier central du pont de Québec. MM. Garon et Asselin étaient à bord du "Druid" les hôtes de la Presse associée. —M. Hector Garon, agent d'immigration, était aussi à Québec lundi. Il assista aux travaux de montage de l'arche du pont d'un point d'observation où il s'était placé sur la rive sud. M. Garon nous a dit qu'il fut l'un des témoins oculaires de la catastrophe. —Melle Jeannette Lepage, de Matane, est en promenade chez sa tante Madame Lauzier. —Melle Catherine Martin est revenue de Québec où elle était allée assister aux Expositions de Modes. —Mme Thos Pineault est de retour de Montréal après avoir visité les Expositions de Modes d'automne. Elle fera exposition de ses modes jeudi prochain le 21 septembre. Visite sollicitée. —Melles Emér. et Marie-Anna Marois sont de retour d'un voyage à Québec, Montréal et Valleyfield. —M. Séraphin Morissette est parti pour une promenade de quelques jours.

Les finissant de 1916 Au Séminaire Parmi les élèves qui ont terminé en juin dernier leur cours classique au Séminaire de Rimouski, neuf sont entrés au Grand Séminaire, et sept à l'Université, cinq de ces derniers étudiant la médecine et deux le notariat. Voici les noms de ceux qui ont pris la soutane: MM. A. Roy, A. Bernier, Ls-D. Rioux, Donat Sévigny, Chs Gagnon, Sam. Bélanger, J. B. Bouchard, Régis Grenier, et André-A. Desrosiers. Les étudiants en médecine sont: MM. Ovilva Drapeau, Jos. Lebel, Roméo Vézin, Raoul Bélanger, Alexandre April. MM. Emile Gagnon et J. B. Moussette étudient le droit (notariat). Nos meilleurs souhaits de succès à ces nouveaux séminaristes et universitaires.

La sympathie dans les sentiments et les opinions est la condition essentielle de l'amitié.

BIG

Cette guerre néfaste fait chaque jour de nouvelles victimes. Aujourd'hui nous avons à déplorer la mort de M. Eugène Pelletier, survenue dans les tranchées le 12 août. M. Pelletier, âgé de 19 ans, était un jeune homme qui avait su se concilier par son caractère enjoué et obligeant l'estime de tous ceux qui le connaissaient. Sa mort se fait cruellement sentir dans notre paroisse.

Samedi dernier, on chantait pour lui un service, auquel assistait un grand nombre de nos paroissiens.

M. le curé Lavoie officiait pendant que M. l'abbé Raiche disait sa messe à un autel latéral.

Nous offrons à la famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

Une visite à Valcartier Au 189e bataillon

L'organisation du 189e Bataillon Canadien-Français d'Outre-Mer a été commencée le 10 février dernier, par le Lieutenant-Colonel P. A. Piuze, Commandant, et est maintenant presque au complet, avec un effectif de plus de 900 hommes.

Ce bataillon traversera bientôt les mers, et sera, avec le 22e Bataillon, le plus beau bataillon Canadien-Français qui prendra place sur la ligne de feu en Europe.

Un magnifique écusson, sculpté sur bois, aux armes du 189e Bataillon, et une clôture de façade en boulean, encadrent le vaste terrain occupé par ce bataillon au camp de Val Cartier.

Ce bataillon a été recruté dans les Comtés de Gaspé, Bonaventure, Kamouraska, et Rimouski (le pays du boulean), et est formé de solides gaillards, le fière allure, qui illustreront, par leur bravoure, le blason de la race Canadien-française en Europe.

Le 189e Bataillon, sous la direction de ses Officiers, a suivi un très bon entraînement de plusieurs mois en culture physique, combat à la baïonnette, et en mousqueterie.

Fait à noter, tous les hommes de ce bataillon ont subi avec succès les examens du cours de mousqueterie (à l'exception de 16 qui n'ont pu remporter les points nécessaires au tir à la cible), ce qui prouve sans conteste que les Canadiens-Français sont les meilleurs tireurs de l'univers.

Le bataillon possède aussi une section de mitrailleuses qui couvrira ses hommes sur la ligne de feu contre les attaques de l'ennemi.

Ajoutons à cela une magnifique fanfare, et un corps de clairons et signaleurs superbe: il ne manque rien pour courir sus à l'ennemi.

La bonne tenue et l'apparence de tout le bataillon est remarquable. La discipline rigoureuse qui y est observée fait sa force, et sera sa gloire.

Le Lieutenant-Colonel P. A. Piuze, le Commandant du bataillon, ne néglige rien pour assurer le bien-être et le confort de ses soldats, et tous, officiers et soldats, lui en savent gré.

Tous, Commandant, Officiers, Sous-Officiers et Soldats représenteront noblement le nom canadien-français sur les champs de bataille en Europe.

Tous les coeurs Français du Canada battront au seul nom du 189e Bataillon Canadien-Français, et leur souhaitent tous de nous revenir glorieux et vainqueurs. Bravo au 189e !!!!

ST-DONAT

Melle Blanche Caron a reçu, par l'entremise de l'Inspecteur Noel Gingras, une prime de vingt piastres comme récompense pour succès obtenu dans l'enseignement.

St-Fabien

HONNEUR AU MERITE.—Il nous fait plaisir d'apprendre que Melles Albertine et Marie Lepage, institutrices de St-Fabien, enseignant l'an dernier à St-Moise Station, viennent de recevoir, par l'entremise de M. l'Inspecteur Noel Gingras, des primes du Département de l'Instruction publique. La première, qui en est à sa deuxième année d'enseignement, a obtenu la somme de \$22.50, et sa soeur Melle Marie, \$20.00. Celle-ci a déjà reçu, depuis dix ans qu'elle s'occupe d'éducation, trois autres récompenses semblables.

A ces demoiselles, nos chaleureuses félicitations.

La gloire vient du coeur comme les grandes pensées.

Le but de l'amitié est le progrès des âmes dans la vertu.

LAMPES TUNGSTEN

"MADZA" NORTHERN LIGHT Qualité Supérieure

Table listing lamp specifications: 25 et 40 Watts (25 cents chaque), Une douzaine (\$2.75), Par quantité de 100 (22 cents chaque), Lampes de 60 Watts (30 cents chaque).

FER A REPASSER \$3.00

Assortiment complet de Fourniture Electriques, tels que: Electroliers, Lampes portative, Lampes décoratives,

POELE ELECTRIQUE

Aussi: Matériel servant aux installations de fils Electriques

Ouvrage exécuté suivant les regles des assurances.

Les commandes par la malle, soit pour matériel ou pour installations (lumière ou pouvoir moteur) recevront notre prompt attention.

CREDIT MUNICIPAL CANADIEN RIMOUSKI, P. Q.

ROULEAU Limitee INGENIEURS-CONSTRUCTEURS-MECANICIENS

Constructions et Réparations de tous genres Ouvrages promptement exécutés

Spécialité:

REPARATIONS D'Automobiles, Engins à Gazoline et à Vapeur UN "MILLWRIGHT" EXPERT au service de nos clients. FONDEURS: FONTE ET CUIVRE.

FONDERIE ET USINE

MONT-JOLI [Ste-Flavie Station]

Notre industrie locale est la votre, elle vous épargnera du temps, c'est-à-dire de l'argent qui reste dans le district. Encourager l'industrie c'est aider au développement de notre région.

VARIETES

L'incapacité de se taire est le manque inflexible de l'incapacité de réfléchir.

L'amour trouve la ressemblance entre les deux âmes, ou bien la fait.

L'exemple de ceux que nous aimons a un doux et imperceptible empire et une autorité insensible sur nous.

Il n'y a que ceux auxquels on a tout dit à qui l'on a toujours quelque chose à dire.

A tout être qui aime, la pensée que son amour peut un jour prendre fin cause un brisement de coeur.

L'amour, dit Madame de Staël, est l'histoire de la vie des femmes, ce n'est qu'un épisode de la vie des hommes.

MONT-JOLI

—De passage à l'Hôtel Commercial la semaine dernière:

Mme J. P. Côté, Melle M. Côté, J. Dandurand, O. Denaud, Morris Weinberg, D. Rioux, L. J. Roy, J. A. Boulay, Dr P. Asselin, J. W. D. Brisebois, Eug. Quesnel, E. Nadeau, A. Bougie, J. E. Pelletier, J. A. Boulay, G. Elie Amyot, Thos. Pineault, E. Nadeau, H. Groleau, L. A. Tessier, Adrien Carier, Xavier Carrier, J. Jardine, Howart A. Eycets, M. et Mme Tremblay, Charles Robitaille, J. P. Côté, Pierre Chouinard, H. Colard, D. Rioux, J. C. Chouinard, Joseph Oscar, M. Drolet, A. A. Leblanc, J. W. Morel, J. P. Côté, Jos. Thomassin, Geo. M. Lapiere, M. et Mde J. R. Bourdeau, J. W. Morel, J. P. Charest, Eugène Elias, J. Mundock, Alphonse Lauzier, M. Drolet, L. O. Rochette, F. X. Ouellette, Laz. Turcotte, Jos. Côté.

Grande Exposition de Modes.

Jedi le 21 Septembre 1916 chez MADAME J. A. MARMEN, ou vous trouverez un grand assortiment de chapeaux garnis, dernières créations, et chapeaux faits sur commande.

Dépositaire des patrons "Gorey" Votre patronage est respectueusement sollicité.

Madame J. A. Marmen, Modiste MAD. J. A. MARMEN, Modiste.

Province de Québec District de Rimouski No. 5521 COUR SUPERIEURE Alphonse Levasseur, cultivateur, de la paroisse de Saint-Jean le Grand, District de Rimouski, Demandeur

vs Amédée Levasseur, autrefois cultivateur de la dite paroisse de St-Jean le Grand, Alfred Guay, commerce, de la paroisse de Sainte-Marie de Sayabec, et Philéas Pelletier, barbier de la dite paroisse de Sainte-Marie de Sayabec, tous trois maintenant absents de la province de Québec et de lieux inconnus, Défendeurs.

Il est ordonné aux dits défendeurs de comparaître sous un mois. Rimouski, 7 septembre, 1916. (Signé) Arthur Chamberland, P.C.S. JEAN P. MARTIN, Procureur du demandeur.

Cour Supérieure Rimouski, No. 5531 In RE: JOS. E. LEMIEUX, Em'g. Requêteur cession vs COTE et RIOUX, de St-Léandre.

Insolvable. Le dit insolvable ayant fait cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, avis est par le présent donné à ses créanciers d'être présents au bureau du protonotaire soussigné le 22 septembre, à onze heures du matin, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et des inspecteurs. Rimouski, 11 septembre, A. D. 1916. J. P. E. GAGNON, Gardien Provisoire. TESSIER & COTE, Proc. Reqt.

Province de Québec, District de Gaspé, Comté de Gaspé, No. 987.

COUR SUPERIEURE PERCE. Sarah Jane Mauger, de Chandler, Comté de Gaspé, épouse de Alfred Lemarquand du même endroit, marchand, la dite Dame Sarah Jane Mauger, dûment autorisée à ester en justice par autorisation judiciaire, Demanderesse,

vs Alfred Lemarquand, de Chandler, Comté de Gaspé, district de Gaspé, Défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée ce jour en cette cause. Percé, 8 septembre 1916. BUGEAUD & COTE, Procureurs de la dem.

AVIS

Le Docteur Z. Vézin, de Fraserville, spécialiste pour les yeux, nez, gorge et oreilles, viendra à Rimouski tous les premiers et troisièmes mardis de chaque mois, et se tiendra à la disposition de ceux qui voudront le consulter, du mardi matin au mardi soir, chez Madame Heatley, près de la gare.